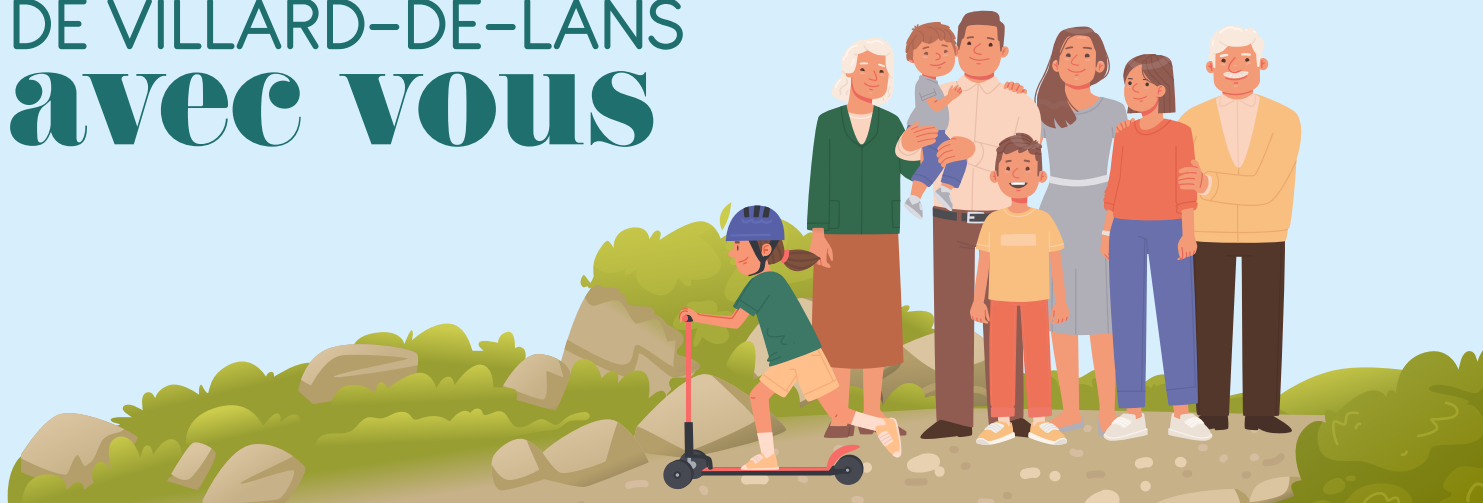


LE CCAS DE VILLARD-DE-LANS avec vous



ANIM'SENIORS DU PIQUE-NIQUE À LA RENTRÉE LITTÉRAIRE...

Début juillet, les fidèles participants des Anim'Seniors ont clôturé ce premier semestre par un pique-nique et une marche bâtons à Bois barbu. Un moment fort qui a précédé la reprise automnale des séances, tant attendues par nos aînés.

Ils étaient une vingtaine ce 4 juillet à prendre place autour des tables installées à Bois barbu. Sous le soleil et autour d'un repas tiré du sac - dessert et café offerts par le CCAS -

discussions et sourires allaient bon train ! Entre seniors, animatrices et responsable du CCAS, l'heure était à la détente. *"C'était important pour nous de terminer la saison ces Anim'Seniors par un moment de partage"*, confiait l'une des fidèles participantes. Cette initiative estivale a également été l'occasion d'enchaîner avec la découverte de la marche bâtons, proposée par deux accompagnatrices de moyenne montage de l'association Les Nordic'Walkers, de Lans-en-Vercors. *"L'idée était d'apprendre à se servir de ses bâtons dans la nature, faire quelques exercices de coordination et d'équilibre en prévention de chute"*, détaille l'une des animatrices.

UN TEMPS D'ÉCHANGE POUR SOI

Lancées en mai 2023, les Anim'Seniors rencontrent du succès et chacun attend avec impatience la programmation à venir : *"C'est extraordinaire, poursuit une autre habituée des ateliers. On sent une intention du CCAS de nous choyer. Cela m'a permis de sortir de ma solitude, de créer des liens d'amitié, parfois même avec mes voisins que je n'osais aborder !"*. Et c'est bien l'un des objectifs de ces rencontres qui se déroulent deux fois par mois autour de différents thèmes, rappelle la responsable du CCAS, *"Nous avons également à cœur d'inciter nos anciens à découvrir l'offre d'activités existant sur le plateau et de les inciter à poursuivre ces découvertes, en dehors des Anim'Seniors"*.

Depuis le 5 septembre, les séances ont repris : ateliers mémoire, code de la route avec la police municipale, et dernièrement, rentrée littéraire avec la librairie Le Temps retrouvé... *"les thèmes proposés répondent à la demande et peuvent être enrichis, ajoute Maud Rolland : Alors, n'hésitez pas à glisser vos suggestions dans la boîte à idées !"*.



CONTACT : 04 76 94 50 00 ou ccas@villard-de-lans.fr
Programme des Anim'Seniors disponible en mairie,
site internet www.villard-de-lans.fr, Illiwap.



01103

LE CCAS DE VILLARD-DE-LANS AVEC VOUS... Tel est le nom de votre nouveau bulletin proposé par le CCAS et dédié à l'action sociale dans notre commune. Pour une meilleure visibilité des mesures prises tout au long de l'année par le CCAS, nous avons imaginé cette nouvelle mouture qui paraîtra, deux fois par an, avec votre magazine municipal, Villard Mag.

Depuis quatre ans, le CCAS a instauré nombre d'aides pour les familles, les enfants, les seniors... Il nous paraît aujourd'hui essentiel d'intensifier la communication autour de ces coups de pouce et de simplifier l'accès à l'information. Cela, afin que chacun puisse mieux identifier les aides auxquelles il peut prétendre.

Au fil des pages, vous découvrirez les aides destinées aux Villardiens (aide énergie, aides sportive et culturelle, Anim'Seniors, colis alimentaires, inscriptions fichier personnes vulnérables, aide exceptionnelle en cas de difficulté financière, etc.). Vous aurez également un retour sur les points importants débattus en conseil d'administration ; des portraits seront proposés à la lecture pour valoriser l'action des associations, des partenaires et des habitants qui œuvrent aussi en faveur de la solidarité.

Ce nouvel outil, assorti d'un nouveau logo donnent le ton. Il nous permettra de réaffirmer nos préoccupations constantes de solidarité et d'entraide envers la population. Nos missions sont vastes, découvrez-les, page à page, dans "Le CCAS de Villard-de-Lans avec vous".

Très bonne lecture à tous !

Vice-Présidente du CCAS,

Maud Rolland



BESOIN D'AIDE ? LE CCAS AU CŒUR DE NOS SOLIDARITÉS

Votre Centre communal d'action sociale peut vous accompagner dans les difficultés de la vie. Lieu de proximité pour les familles, les jeunes ou les personnes âgées, le CCAS répond à des missions obligatoires, mais aussi facultatives, qu'il définit en fonction des besoins des Villardiens.



Le CCAS est un établissement public de proximité qui orchestre la politique sociale de la commune, en adéquation avec l'Analyse des besoins sociaux (ABS). "Qu'il s'agisse de difficultés rencontrées en matière de logement, de solitude, de vieillesse, d'emploi, d'argent, d'alimentation, etc., nous sommes à l'écoute de tous les Villardiens", explique Maud Rolland, vice-présidente du CCAS. "Notre objectif est d'aider les personnes en conseillant, orientant et proposant des aides facultatives adaptées aux besoins locaux", complète la responsable du CCAS.

Dans le cadre de ses missions obligatoires, le CCAS participe à l'instruction des dossiers d'aide sociale légale portés par les conseils départementaux. Il gère également les demandes de domiciliation qui permettent aux personnes n'ayant pas d'adresse de correspondance de faire valoir leurs droits (titres d'identité, prestations de la Caf, inscriptions sur les listes électorales...). Si l'action sociale est une compétence importante du Conseil départemental (RSA, APA, Aide pour les

personnes en situation de handicap...), le CCAS veille quant à lui à la bonne accessibilité de ces aides sur son territoire et peut intervenir dans des domaines qu'il juge important pour sa commune en associant les partenaires locaux.

UN BUDGET ADAPTÉ AUX OBJECTIFS

Le CCAS fonctionne grâce à un budget annuel voté par son conseil d'administration. "Pour 2024, 57 000 euros sont dédiés à l'action sociale", détaille Maud Rolland. "Cette somme provient, d'une part de la commune qui nous subventionne, d'autre part de dons d'associations généreuses qui œuvrent dans le domaine de la solidarité à Villard-de-Lans". Ainsi, La Recyclerie, l'Association protestante familiale, permettent de financer nombre d'actions de soutien aux plus fragiles. Citons quelques aides octroyées aux jeunes et aux familles pour le sport, la culture, la cantine ou encore l'aide énergie -toutes facultatives- mais décidées et votées par les membres du CCAS pour répondre aux besoins des Villardiens".



DES AIDES INDIVIDUELLES

En cas de difficulté passagère ou durable (secours d'urgence financier, alimentaire, de logement, de santé, etc.), le CCAS vous reçoit pour étudier votre besoin et éventuellement déclencher une demande d'aide qui sera présentée de manière anonyme en conseil d'administration.



AIDES ET PRESTATIONS

TOUT SAVOIR POUR EN BÉNÉFICIER

Connaissez-vous les aides destinées aux jeunes ? Afin de soutenir les familles Villardiennes, le CCAS déploie un large éventail d'aides sociales et solidaires destinées aux moins de 18 ans.

Aide financière pour la restauration scolaire, les colonies de vacances, le centre de loisirs Mille-Pattes, les activités musicales, culturelles, sportives, etc., le CCAS renouvelle chaque rentrée ses coups de pouce aux familles. *“Les aides sportives, culturelles ou musicales, octroyées sous conditions, pour une activité par an et*

“après avoir augmenté il y a deux ans celui concernant l'aide pour les inscriptions au club Mille-Pattes, davantage de familles villardiennes à revenus modestes ont pu bénéficier d'une participation financière”. Cet été, environ 25 familles domiciliées dans la commune ont inscrit un ou plusieurs enfants au club Mille-Pattes. Chaque



par enfant, sont destinées aux élèves de maternelle et de primaire et pour les plus grands, âgés de 11 à 18 ans”, rappelle Maud Rolland, vice-présidente du CCAS. “Elles sont toutes soumises à différents critères d'attribution, dont celui des ressources et sont versées aux intéressés sur présentation de justificatifs”.*

RÉHAUSSÉES EN 2023

“L'an dernier, ces aides ont été revues à la hausse pour aider plus de familles en augmentant les plafonds du quotient familial”, précise l'élue. Pour rappel,

année, de nombreux foyers se voient attribuer des aides grâce à un budget soutenu par la commune et les associations solidaires partenaires.



*Retrouvez toute l'actualité du CCAS et les formulaires de demandes d'aides (à déposer avant le 15 ou le 30 novembre selon la nature du dossier) sur www.villard-de-lans.fr

EN BREF

L'AIDE À L'ÉNERGIE MAINTENUE

Votée le 29 décembre 2022, l'aide à l'énergie devait être provisoire. Depuis, le conseil d'administration du CCAS a fait le choix de maintenir cette aide aux familles en difficulté, tenant compte de la sévérité de la crise énergétique. Initialement fixée à 100 €, l'aide (qui concerne tout type d'énergie) est passée depuis l'hiver 2023 à 200 € maximum, selon critères de revenus (directement versés au fournisseur d'énergie). Pour 2024, les élus du CCAS ont donc provisionné une enveloppe globale de 10 000 €. Règlement et formulaire disponibles sur le site de la commune.

COLIS DE NOËL

263 colis de Noël ont été distribués l'an dernier aux Villardiens de plus de 75 ans inscrits pour en bénéficier. Cette année, les colis seront à retirer en mairie, en salle des mariages le lundi 2 décembre de 14h à 16h30 et le mercredi 4 décembre de 9h30 à 11h30, en présence du maire, Arnaud Mathieu, et des responsables du CCAS.



EN ROUTE POUR GRIGNAN !

Le 1^{er} octobre dernier, une cinquantaine de seniors Villardiens se sont rendus à Grignan, dans le cadre de La Semaine bleue, organisée par la commune et sa conseillère municipale, Françoise Sarra-Gallet, chargée de la santé et des personnes âgées. Ce déplacement au pays de la marquise de Sévigné a en partie été financé par le CCAS (prise en charge du bus et de l'entrée pour la visite guidée du château). Les aînés ont profité d'une dégustation de nougat à Montségur-sur-Lauzon, d'un repas libre et d'une balade découverte de la charmante commune de Drôme provençale.



CUISINE SOLIDAIRE

LES INGRÉDIENTS D'UN SUCCÈS COLLECTIF

En 2017, à l'initiative de quelques bénévoles, l'aventure Cuisine solidaire démarrait. Sept ans plus tard, l'association caritative villardienne a su se réinventer afin de poursuivre sa mission sur l'écosite de Fenat.

Agir contre la précarité alimentaire et lutter contre le gaspillage reste son fil rouge. Mais après six années passées dans les locaux de la Fédération des œuvres laïques (FOL), l'association Cuisine solidaire a dû quitter ce centre et trouver un lieu pour poursuivre sa mission en faveur des plus démunis. En s'installant fin mai 2024 sur l'écosite de Fenat, l'association ouvre une nouvelle page de son histoire et retrouve les moyens de cuisiner les quelque 25 000 repas annuels destinés aux bénéficiaires identifiés par les CCAS du plateau.

QUELQUES MOIS POUR TOUT RECONSTRUIRE

En quelques mois, les bénévoles ont imaginé ce projet et sollicité de nombreux partenaires, soucieux de voir ce pilier de la solidarité rester sur le territoire. Les communes, via leur CCAS, la CCMV, le Département et des donateurs, ont contribué à l'achat et à la transformation en cuisine de deux containers. "Une subvention dans le cadre du programme européen LEADER nous a également été attribuée", ajoute Jacky Duvillard, l'un des bénévoles. À grand renfort de



manifestations caritatives, l'équipe a aussi récolté 9 000 € grâce à l'ouverture d'une cagnotte solidaire. Isolation des containers, bardage, électricité, placo, aménagement de la cuisine... tout a été réalisé durant l'été grâce aux compétences et au dévouement de chacun.

Depuis septembre, les bénévoles ont repris du service. Après l'inauguration du 19 octobre, la prochaine grande étape sera le remplacement du véhicule qui affiche 200 000 km au compteur. Car sans moyen de transport, tout s'arrête !



CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE UN LIEU DE PAROLE ET D'ÉCOUTE POUR TOUS

À Villard-de-Lans, deux conseillères
sont à votre écoute

Chacun peut venir s'informer sur sa santé sexuelle, parler de sa vie amoureuse, conjugale ou familiale et/ou être orienté vers un médecin. Hébergé à la Maison du Département de Villard-de-Lans, deux conseillères conjugales et familiales accueillent le public, gratuitement et en toute confidentialité ou anonymat. Ces professionnelles délivrent des informations sur la sexualité, la

contraception, le dépistage des Infections sexuellement transmissibles (IST). Il est également possible de bénéficier sur place d'une contraception d'urgence, de faire un test de grossesse ou d'être accompagnée pour une Interruption volontaire de grossesse (IVG). Les personnes de moins de 21 ans et les non assurés sociaux peuvent obtenir un rendez-vous avec un médecin ou une sage-femme du plateau du Vercors pour une consultation anonyme et gratuite, et sans autorisation parentale pour les moins de 18 ans.



CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

Antenne Vercors, Maison du Département,
150, impasse Meillarot,
à Villard-de-Lans. Tél. 06 31 44 90 31.

Le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
avec ou sans rendez-vous.

DES ENTRETIENS D'ÉCOUTE ET D'INFORMATION

Ces conseillères proposent aussi des entretiens sur l'orientation sexuelle, sur les identités de genre et du conseil conjugal et familial, individuel ou en couple. Les personnes victimes de violences conjugales et/ou familiales ont la possibilité d'être accompagnées. Le centre anime également un réseau de prévention des violences faites aux femmes et intrafamiliales, avec la participation de professionnels pluridisciplinaires du Vercors.

CONTACT

CCAS (en mairie) : 62, place Pierre-Chabert, 38250 Villard-de-Lans • Tél. 04 76 94 50 00 ou courriel. ccas@villard-de-lans.fr

- Pour toute demande ou prise de rendez-vous, contactez Karine Castello, responsable du CCAS
aux horaires d'ouverture : **Du lundi au jeudi** : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - **Le vendredi** : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

- Sur le site internet de la commune www.villard-de-lans.fr vous pouvez suivre les communications, lire les comptes-rendus, les délibérations du conseil d'administration et des commissions permanentes.

- Vous pouvez également consulter en ligne l'Analyse des besoins sociaux (ABS) et télécharger tous les formulaires de demandes.

CCAS de Villard-de-Lans, 62, place Pierre-Chabert, 38250 Villard-de-Lans. Tél. 04 76 94 50 00. Directeur de la publication : Maud Rolland. Rédaction et photos : Anne-Laure Biston. Comité de relecture : Anne-Laure Biston, Karine Castello, Stéphanie Charles, Maud Rolland. Mise en page : Florian Pesce - MAKISVRTS. Impression : Imprimerie du Pont-de-Claix

